

**RAPPORT DE L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE  
POUR  
LE PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT  
DES ECOLES PRIMAIRES  
DANS LA VILLE DE CONAKRY  
EN  
REPUBLIQUE DE GUINEE**

**Septembre 2002**

**AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE (JICA)  
SEKKEI KEIKAKU INC.**

GR1
CR ( 2 )
02 - 137

**SECRETARIAT D'ETAT A LA COOPERATION  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE  
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE  
REPUBLIQUE DE GUINEE**

**RAPPORT DE L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE  
POUR  
LE PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT  
DES ECOLES PRIMAIRES  
DANS LA VILLE DE CONAKRY  
EN  
REPUBLIQUE DE GUINEE**

**Septembre 2002**

**AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE (JICA)  
SEKKEI KEIKAKU INC.**

## AVANT-PROPOS

En réponse à la requête du Gouvernement de la République de Guinée, le Gouvernement du Japon a décidé d'exécuter par l'entremise de son Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), une étude du concept de base pour le Projet de construction et d'équipement des écoles primaires dans la Ville de Conakry en République de Guinée.

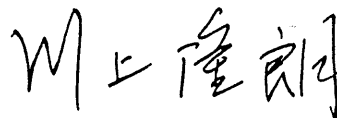
Du 10 avril au 9 mai 2002, la JICA a envoyé en Guinée une mission d'étude du concept de base.

Après un échange de vues avec les autorités concernées du gouvernement guinéen, la mission a effectué des études sur les sites du Projet. Au retour de la mission au Japon, l'étude a été approfondie et un rapport abrégé de l'étude du concept de base a été préparé. Afin de discuter du contenu dudit rapport, une autre mission a été envoyée en Guinée. Par la suite, le rapport ci-joint a été complété.

Je suis heureux de remettre ce rapport et je souhaite qu'il contribue à la promotion du Projet et au renforcement des relations amicales entre nos deux pays.

En terminant, je tiens à exprimer mes remerciements sincères aux autorités concernées du Gouvernement de la République de Guinée pour leur coopération avec les membres de la mission.

Septembre 2002



---

Takao Kawakami  
Président  
Agence Japonaise de  
Coopération Internationale

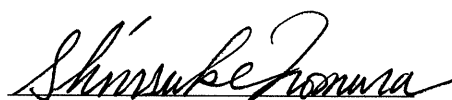
Septembre 2002

**Objet : Lettre de présentation**

Nous avons le plaisir de vous soumettre le rapport de l'étude du concept de base pour le Projet de construction et d'équipement des écoles primaires dans la Ville de Conakry en République de Guinée.

Cette étude a été réalisée par Sekkei Keikaku Inc. de mars en septembre 2002, sur la base du contrat signé avec votre agence. Lors de cette étude nous avons tenu pleinement compte de la situation actuelle en Guinée, pour étudier la pertinence du Projet susmentionné et établir le concept de projet le mieux adapté au cadre de la Coopération financière non-remboursable du Japon.

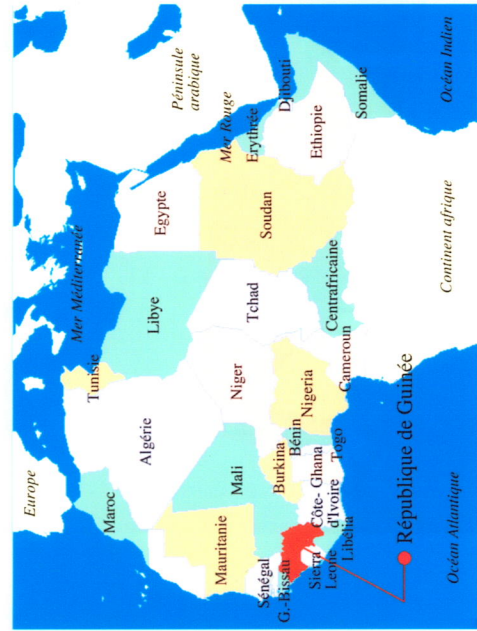
En espérant que ce rapport vous sera utile pour la promotion de ce Projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.



Shinsuke Nomura

Chef des ingénieurs-conseils

Equipe de l'étude du concept de base  
pour le Projet de construction et d'équipement  
des écoles primaires dans la Ville de Conakry  
en République de Guinée  
Sekkei Keikaku Inc.



# Carte de Répartition des Ecoles Faisant l'Objet des Travaux

## REMARQUE

- : Ecole existante (sans démolition)
- : Ecole existante (à démolir)
- : Nouvelle école



## CONAKRY

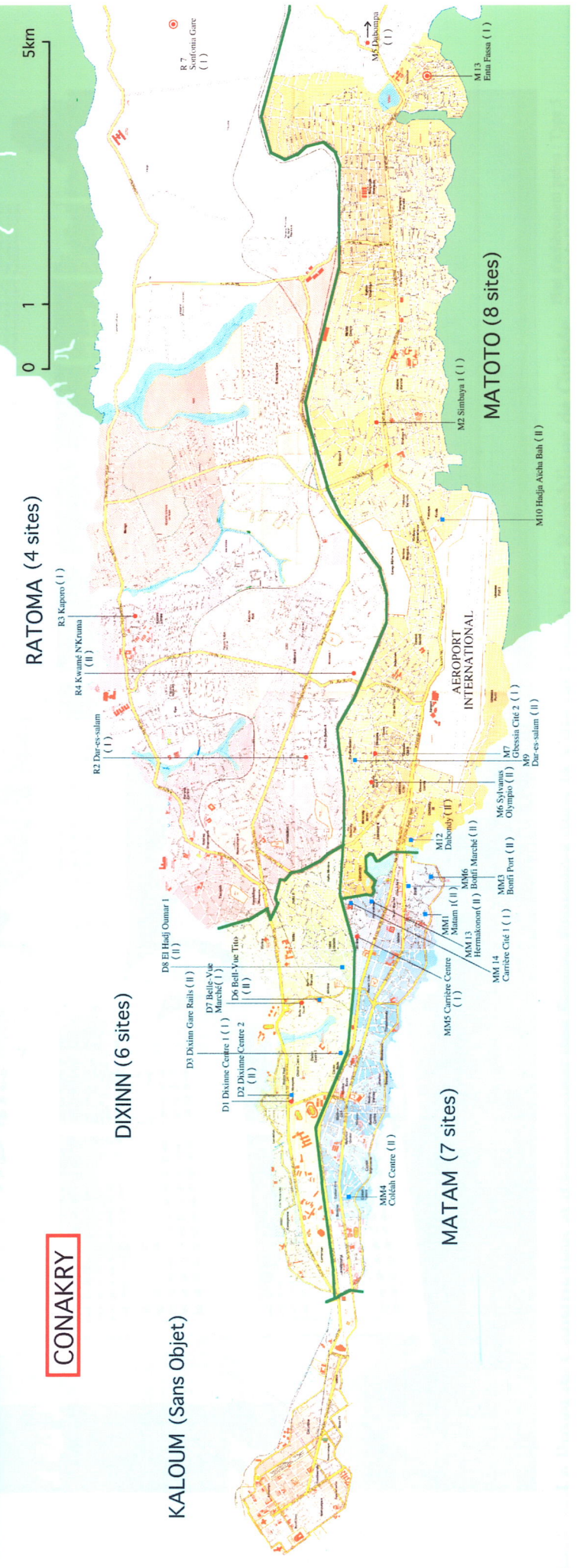
### RATOMA (4 sites)

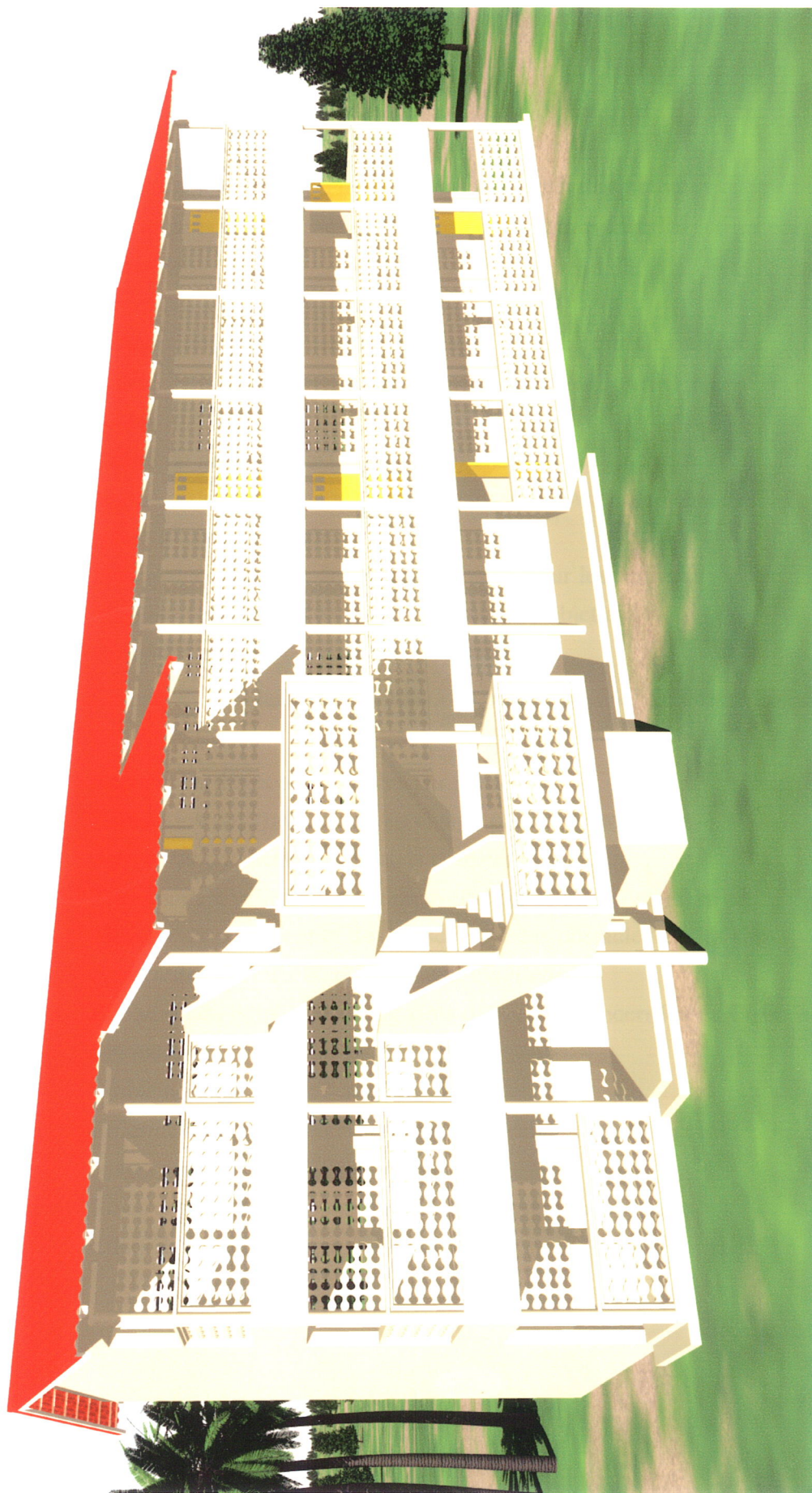
### DIXINN (6 sites)

### KALOUM (Sans Objet)

### MATAM (7 sites)

### MATOTO (8 sites)





Le Projet de Construction et d'Equipement des Ecoles Primaires dans la Ville de Conakry en République de Guinée

Plan d'achèvement prévu : Type 5  
9 salles de la classe à 3 étages

## Liste des Figures et Tables

Figure 2-1	Système de supervision
Figure 2-2	Calendrier d'exécution
Tableau 2-1	Résultat de la sélection des sites faisant l'objet des Activités
Tableau 2-2	Calcul du nombre de salles de classe manquantes dans les écoles existantes
Tableau 2-3	Types des locaux de salles de classe
Tableau 2-4	Nombre de salles de classe à aménager calculé pour chaque école
Tableau 2-5	Calcul du nombre de salles de classe à aménager pour les nouvelles écoles
Tableau 2-6	Calcul du nombre d'installations (toilettes, etc.) à aménager
Tableau 2-7	Matériaux de construction utilisés pour les principaux éléments de structure architecturale
Tableau 2-8	Principaux matériaux de finition à utiliser pour les Activités
Tableau 2-9	Mobilier scolaire mis en place par classe à l'objet des Activités
Tableau 2-10	Résumé des items de matériels didactiques
Tableau 2-11	Composition et taille des installations pour chaque école faisant l'objet des Activités
Tableau 2-12	Répartition des écoles divisées par phase
Tableau 2-13	Répartition des travaux pris en charge par les deux parties
Tableau 2-14	Approvisionnement en matériels et matériaux
Tableau 2-15	Travaux de nivellement pour dénivellation de plus d'un (1) m
Tableau 2-16	Travaux d'enlèvement et de déplacement des obstacles sur les sites
Tableau 2-17	Aperçu des Travaux d'aménagement extérieur
Tableau 2-18	Evolution du nombre d'enseignants des écoles concernées du Projet et estimation pour le futur
Tableau 2-19	Problèmes concernant l'entretien
Tableau 2-20	Rôles des différents intervenants de l'entretien dans les écoles concernées
Tableau 2-21	Rôles des intervenants des composantes organisationnelles
Tableau 3-1	Effets du Projet et degré d'amélioration

## ABREVIATIONS

A/B	Arrangement bancaire
A/P	Autorisation de paiement
APEAE	Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole
DCE	Direction Communale de l'Education
E/N	Echange des Notes
EPT	Education pour tous
FG	Francs guinéens
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
MEPU-EC	Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
SNIES	Service National des Infrastructures et Equipements Scolaires
SPP	Service des Statistiques et de la Planification, MEPU-EC
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
USAID	Agence des Etats-Unies pour le Développement International



## Résumé

Le Gouvernement de la République de Guinée (ci-dessous appelée la Guinée) a donné une haute priorité au secteur de l'éducation du point de vue de la stabilisation de la vie des habitants et de la formation des ressources humaines. Il a établi le Plan national de développement à moyen et long terme « Guinée Vision 2010 » (1996-2010) qui a pour objectif de faire passer le taux brut de scolarisation à 53% en 2000. Ce plan a pour objectif final de d'atteindre un taux brut de scolarisation de 100% en 2012, et dans ce but le Gouvernement Guinéen a établi le programme de développement de l'éducation « Education pour tous (EPT I-III, 2001-2013) ». Ce programme en trois phases a pour objectifs communs l'élargissement de l'accès à l'éducation, l'amélioration de la qualité de l'enseignement et le renforcement fonctionnel de l'administration scolaire par la régionalisation. En particulier, pour le programme « EPT I » (2001-2005), la construction de 4 700 nouvelles salles de classe et la re-construction de 800 salles de classe sont prévues dans tout le pays pour permettre l'amélioration de l'accès aux établissements d'enseignement primaire en Guinée.

En Guinée, l'éducation primaire dure 6 années et la nouvelle inscription officielle commence à l'âge de 7 ans ; dans les années 1990, le taux brut de scolarisation était faible (31,8%), mais il a été amélioré jusqu'à 61% en 2000/01 par le biais des « Programmes d'Ajustement Sectoriel de l'Education I et II » (PASE I: 1990-1994, PASE II: 1995-2001), puis du programme « EPT I ». Le Japon a aussi, à deux reprises, contribué à l'aménagement d'établissements d'enseignement primaire en Guinée par le biais d'une Coopération financière non-remboursable : Projet de construction d'écoles primaires rurales (1991-1992: construction de 153 salles de classe dans 50 écoles) et Projet de construction d'écoles primaires (1998-1999: construction de 145 salles de classe dans 23 écoles).

Mais l'insuffisance en salles de classe, découlant de l'augmentation rapide du taux de scolarisation et du taux de croissance démographique élevé de 2,3% en moyenne annuelle (Banque Mondiale : 1999), constitue un problème grave, et l'augmentation du nombre de salles de classe ne parvenant pas à rattraper la demande croissante, la situation scolaire s'aggrave. Ainsi, à Conakry, la capitale, le nombre moyen d'élèves par classe était de 62 en 1999/00, ce qui largement supérieur à la moyenne nationale de 43

élèves, et l'insuffisance d'établissements scolaires constitue un problème plus grave dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

Vu cette situation, le Gouvernement Guinéen a déposé auprès du Japon une requête concernant le rajout de 206 salles de classe et la reconstruction de 203 salles dans 39 écoles existantes, et la construction de 84 nouvelles salles dans 6 nouvelles écoles, ainsi que la fourniture de matériels didactiques.

En réponse, le Gouvernement Japonais a décidé d'exécuter une étude du concept de base, et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a détaché en Guinée une mission d'étude du concept de base du 10 avril au 9 mai 2002, qui a effectué une étude sur place en vue de confirmer la teneur de la requête, la structure de base des installations et d'équipement, le contexte du Projet, ainsi que la nécessité et la pertinence de l'exécution de la coopération. Le concept de base des installations et la sélection des matériels ont été définis sur la base de l'analyse au Japon après le retour de la mission, le rapport abrégé de l'étude du concept de base a été expliqué sur place du 6 au 13 août 2002, et le présent rapport de l'étude du concept de base a été rédigé par la suite.

La requête d'origine (décembre 1999) portait sur le rajout de 206 salles de classe, la reconstruction de 203 salles et la construction de 84 nouvelles salles, mais comme il s'est révélé que des travaux de rénovation d'installations d'écoles primaires étaient réalisés par le Gouvernement Guinéen sur le Fonds d'allègement de la dette de « l'Initiative PPTE » pour faire face rapidement au manque de salles de classe, la partie japonaise a informé la partie guinéenne de son intention de faire porter sa coopération sur la construction de nouvelles salles de classe. En réponse, le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique (MEPU-EC) a déposé une requête incluant de nouvelles écoles et des écoles à terrain très petit où une reconstruction et un rajout sont requis, et finalement 40 écoles ont fait l'objet de l'étude. Les discussions entre les deux parties par la suite ont permis la sélection de 36 écoles objets du Projet, sur la base des critères définis ci-dessous.

Sites non-attribués à d'autres donateurs

Sites sans problème d'occupation illégale, etc., dont une copie de document officiel indiquant clairement le droit de propriété du terrain est fournie, et pas de litige concernant le droit de propriété du terrain avec les habitants voisins

Sites sans problèmes de calamités naturelles, d'environnement, d'obstacles sociaux, et de sécurité

Accessibilité des sites pour les véhicules des travaux

Possibilité d'affectation des enseignants en nombre suffisant après la construction des installations

Possibilité de gestion-entretien des installations et équipements par la partie guinéenne après l'achèvement

La dimension des installations des écoles faisant l'objet de la coopération a été calculée sur la base du nombre d'élèves au moment de l'étude du concept de base en s'appuyant sur les orientations ci-dessous. Les écoles auxquelles manquaient deux classes ou moins ont toutefois été exclues du point de vue de l'efficacité de la Coopération financière non-remboursable.

- (1) L'année d'exécution du Projet sera 2005.
- (2) La prévision du nombre d'élèves des écoles concernées en 2005 sera faite sur la base du taux de croissance démographique annuel de 2,3% (1999) de la Guinée. Comme critères, on utilisera le nombre d'élèves pour les écoles existantes, et la population du quartier dans un rayon de 3 km pour les nouvelles écoles.
- (3) Le nombre de salles nécessaires sera calculé sur la base de 48 élèves par classe, et selon la situation actuelle dans les écoles, d'un système de cours en 1,5 vacation (cours de trois classes par jour en deux salles de classe).
- (4) Pour les écoles existantes, le nombre de salles de classe manquantes sera le nombre de salles de classe obtenu en soustrayant le nombre de salles actuelles du nombre de salles nécessaires.
- (5) Pour les nouvelles écoles, on calculera le nombre de salles de classe nécessaires en soustrayant le nombre d'élèves pouvant être accueillis par les écoles privées du nombre d'élèves en 2005 dans le quartier dans un rayon de 3 km de l'école concernée. Le nombre de salles de classe manquantes sera le nombre de salles de classe obtenu en soustrayant le nombre de salles des écoles publiques actuelles du nombre de salles nécessaires.

- (6) Sur les sites disposant d'un espace permettant un agrandissement sur le terrain, le nombre de salles de classe du Projet sera le nombre de salles le plus proche du nombre de salles manquantes pouvant être construites sur le terrain libre sans démolir l'école existante.
- (7) Sur les sites ne permettant pas l'agrandissement parce que le terrain est trop petit, pour les écoles pour lesquelles des rénovations ne sont pas prévues/exécutées par le Gouvernement Guinéen lui-même, les écoles permettant l'obtention du terrain pour l'ajout du nombre de salles de classe requises, où le nombre de salles de classe à détruire est faible et où le projet d'implantation ne pose pas de problème, seront détruites, et le nombre de salles de classe à aménager sera le nombre de salles de classe le plus proche du total du nombre de salles de classe manquantes et de salles de classe détruites.
- (8) Le bureau du directeur et la remise seront mis en place seulement pour les écoles à construire.
- (9) Les toilettes (blocs sanitaires) pour garçons et filles seront séparées, et 0,8 cabine sera prévue pour une salle de classe à ajouter.
- (10) Le nombre minimum de tables-bancs, remises, tableaux noirs et matériels didactiques sera fourni par école.

Vu les points ci-dessus, l'abrégé du Projet défini sera comme suit.

- (1) Installations et mobilier

Voici l'abrégé du Projet.

Commune	N°	Nom des écoles	Contenu des locaux à construire												Surface de plancher (m <sup>2</sup> )
			Nbr. des salles de classe			Nbr. des salles du directeur d'école et magasins	Type des bâtiments scolaires	Type des toilettes	Mobilier de scolaire						
			reconstruction	rajout	Total				Table-banc pour élèves	Bureau pour enseignant	Chaise pour Enseignant	Bureau pour directeur	Chaise pour Directeur	Armoire	
Dixinn	D1	Dixinn Centre 1	0	12	12	0	6	10 cabinets	288	12	12	-	-	-	1,082.8
	D2	Dixinn Centre 2	4	8	12	0	6	8 cabinets	288	12	12	-	-	-	1,070.8
	D3	Dixinn Gare Rails	6	3	9	0	5	10 cabinets	216	9	9	-	-	-	839.8
	D6	Belle-Vue Tito	8	7	15	0	7	6 cabinets	360	15	15	-	-	-	1,318.8
	D7	Belle-Vue Marché	0	9	9	0	5	8 cabinets	216	9	9	-	-	-	827.8
	D8	El Hadji Oumar 1	6	6	12	0	6	6 cabinets	288	12	12	-	-	-	1,058.0
	Total provisoire			24	45	69	0	-	48 cabinets	1,656	69	69	-	-	-
Matam	MM1	Matam 1	7	8	15	0	4, 5	8 cabinets	360	15	15	-	-	-	1,342.0
	MM3	Bonfi Port	3	3	6	0	1	8 cabinets	144	6	6	-	-	-	570.7
	MM4	Coléah Centre	5	4	9	0	5	6 cabinets	216	9	9	-	-	-	818.6
	MM5	Carrière Centre	0	6	6	0	4	6 cabinets	144	6	6	-	-	-	572.0
	MM6	Bonfi Marhé	3	9	12	0	6	8 cabinets	288	12	12	-	-	-	1,070.8
	MM13	Hermakono	4	2	6	0	4	2 cabinets	144	6	6	-	-	-	539.2
	MM14	Carrière Cité 1	0	8	8	0	2	8 cabinets	192	8	8	-	-	-	732.7
	Total provisoire			22	40	62	0	-	46 cabinets	1,488	62	62	-	-	-
Matoto	M2	Simbaya 1	0	10	10	0	3	8 cabinets	240	10	10	-	-	-	905.2
	M5	Dabompa	0	8	8	0	2	8 cabinets	192	8	8	-	-	-	732.7
	M6	Sylvanus Olympio	6	9	15	0	7	8 cabinets	360	15	15	-	-	-	1,328.0
	M7	Gbessia Cité 2	0	9	9	0	5	8 cabinets	216	9	9	-	-	-	827.8
	M9	Dar-es-salam	4	8	12	0	6	8 cabinets	288	12	12	-	-	-	1,070.8
	M10	Hadja Aïcha Bah	6	15	21	0	5, 6	12 cabinets	504	21	21	-	-	-	1,880.2
	M12	Dabondy 1	6	6	12	0	6	6 cabinets	288	12	12	-	-	-	1,058.0
	M13	Enta Fassa	0	21	21	1	6, 9	18 cabinets	504	21	21	1	1	1	1,937.6
	Total provisoire			22	86	108	1	-	76 cabinets	2,592	108	108	1	1	1
Ratoma	R2	Dar-es-salam	0	6	6	0	1	6 cabinets	144	6	6	-	-	-	557.9
	R3	Kaporo	0	6	6	0	1	6 cabinets	144	6	6	-	-	-	557.9
	R4	Kwamé N'Krumah	0	9	9	0	5	8 cabinets	216	9	9	-	-	-	827.8
	R7	Sonfonia Gare	0	16	16	1	2, 8	14 cabinets	384	16	16	1	1	1	1,483.3
	Total provisoire			0	37	37	1	-	34 cabinets	888	37	37	1	1	1
Total			68	208	276	2	-	204 cabinets	6,624	276	276	2	2	2	25,011.2

## (2) Matériels didactiques

Voici un aperçu des matériels didactiques à fournir pour le Projet.

Groupe A	Planches d'observation N°1-4, carte de la Guinée, carte de l'Afrique, carte du monde, décimètre, balance Roberval, poids en laiton, thermomètre, masses marquées en laiton, loupe et aimants
Groupe B	Grand triangle, rapporteur de 90°, règle d'un mètre et grand compas

Un jeu de matériels didactiques A sera fourni par groupe de classes (6 classes) pour les salles de classe à ajouter (208 salles) et un jeu de matériels didactiques B pour deux salles pour les salles de classe à construire (276 salles).

Dans les écoles primaires en Guinée, la création d'une APEAE (Association des Parents

d'Elèves et Amis de l'Ecole) est obligatoire, et les installations et les équipements scolaires sont entretenus sur la base des cotisations collectées des parents d'élèves. Un manuel d'entretien sera établi en utilisant les composantes organisationnelles, puis distribué et expliqué dans les différentes écoles faisant l'objet du Projet pour permettre l'entretien durable et adapté des installations et équipements mis en place dans le cadre du Projet principalement par l'APEAE.

La période totale du Projet sera d'environ 29 mois, conception de l'exécution y compris. Si ce Projet est réalisé dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable du Gouvernement Japonais, son coût estimatif à la charge du Gouvernement Guinéen sera 28, 14 millions de yens japonais, soit 426 301 100 de francs guinéens.

L'exécution de ce Projet laisse espérer les effets suivants.

(1) Amélioration du cadre d'étude

Le présent Projet permettra dans les 23 écoles existantes concernées, de passer de 114 élèves en moyenne par salle de classe en 2001 à 89 élèves en 2005, et ainsi d'éliminer le surpeuplement des salles.

(2) Amélioration de l'accès à l'éducation

Ce Projet permettra la construction de 2 nouvelles écoles, et la scolarisation de 2 664 élèves dans un rayon de 3 km dans des écoles publiques, ce qui améliorera l'accès aux établissements d'enseignement primaire dans les quartiers concernés.

(3) Allègement du manque de salles de classe dans les écoles

Ce Projet permettra la construction de 208 nouvelles salles de classe qui pourront accueillir 14 976 élèves. Ainsi, le total de 758 salles de classe manquantes prévues pour la Ville de Conakry en 2005, diminuera à 550 à l'achèvement du Projet, ce qui permettra un allègement d'environ 27% du manque de salles de classe dans la Ville de Conakry.

(4) Amélioration du système d'entretien

L'établissement du manuel d'entretien en utilisant les composantes organisationnelles, puis sa distribution et son explication laissent espérer une amélioration du système

d'entretien centré sur l'APEAE de chaque école concernée.

Comme indiqué plus haut, l'exécution de ce Projet laisse espérer des effets importants, et comme il contribuera largement aux besoins élémentaires de l'homme, l'octroi de la Coopération financière non-remboursable du Japon est jugée pertinente pour une partie du Projet. Par ailleurs, le système de gestion et d'entretien de la partie guinéenne est jugé suffisant aussi bien du point de vue des ressources humaines que des ressources financières. Les points et recommandations suivants devraient cependant être pris en compte pour rendre ce Projet plus efficace.

#### Assurance des enseignants

Pour que des cours puissent être assurés dans les salles de classe à ajouter, 208 enseignants doivent être assurés sans retard et affectés correctement par le MEPU-EC au moment de la livraison des installations faisant l'objet de la coopération.

#### Mise en place d'un système d'entretien adapté

L'entretien des installations et équipements des écoles primaires est effectué par chaque APEAE sous tutelle du MEPU-EC. Mais actuellement, les activités d'entretien ne peuvent pas être assurées suffisamment par manque de fonds, parce que les APEAE ne peuvent pas collecter suffisamment de frais d'entretien auprès des parents d'élèves; il est donc souhaitable que le MEPU-EC soutienne l'établissement et le développement d'un système d'entretien.

## TABLE DES MATIERES

Avant-propos

Lettre de présentation

Carte de répartition des écoles faisant l'objet des travaux

Plan d'achèvement prévu

Liste des figures et tables

Abréviations

Résumé

**Chapitre 1 Arrière-plan du Projet** ..... 1 ...

**Chapitre 2 Teneur du Projet** ..... 3 ...

2-1 Conception de base du Projet ..... 3 ...

2-2 Concept de base pour les activités faisant l'objet de la Coopération ..... 4

2-2-1 Orientation de la conception ..... 4 .

2-2-2 Plan de base ..... 8 ...

2-2-3 Plans du concept de base ..... 25

2-2-4 Plan d'exécution et d'approvisionnement ..... 40

2-2-4-1 Orientation de l'exécution / de la fourniture ..... 40

2-2-4-2 Points à prendre en considération pour l'exécution/ la  
fourniture ..... 41

2-2-4-3 Réparation des travaux ..... 42

2-2-4-4 Plan de supervision de l'exécution / de la fourniture .. 43

2-2-4-5 Plan de gestion de la qualité..... 44

2-2-4-6 Plan d'approvisionnement ..... 46

2-2-4-7 Plan d'exécution ..... 47.



2-3	Aperçu de la contribution de la partie guinéenne .....	48
2-4	Plan de gestion-entretien du Projet .....	52
2-5	Projet de composantes organisationnelles (soft components) .....	53
<b>Chapitre 3</b>	<b>Vérification de la pertinence du Projet et propositions .....</b>	<b>58</b>
3-1	Effets du Projet .....	58
3-2	Questions à résoudre et recommandations .....	58

[Annexe]

1. Membres de la mission
2. Calendrier de la mission d'étude
3. Liste des personnes rencontrées en Guinée
4. Procès-verbal des discussions
5. Coût estimatif des travaux à la charge de la partie guinéenne
6. Etat actuel des sites et plans de disposition des bâtiments du Projet
7. Liste de références bibliographiques